



Union - Discipline - Travail



Dossier de Presse

Séminaire Gouvernemental «100 jours du Gouvernement»

10 - 10 octobre 2011

Palais de la Présidence de la République

100 jours
du Gouvernement

La Côte d'Ivoire au travail

Sommaire

I. CONSIDERATIONS GENERALES

CONTEXTE

OBJECTIF

CIBLE

RESULTATS ATTENDUS

II. RAPPEL DES PRIORITES DU GOUVERNEMENT IDENTIFIEES POUR 2011

Les 14 axes stratégiques

Les 6 grandes thématiques retenues

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE DU SEMINAIRE DES 100 JOURS DU GOUVERNEMENT

1) L'élaboration d'un document bilan

- a) Les activités réalisées ou les acquis
- b) Contraintes et difficultés
- c) Perspectives

2) Le séminaire gouvernemental

- a) Date, lieu et participants
- b) Présentation du document-bilan par les ministres
- c) Le Conseil des Ministres extraordinaire

ANNEXES

Agenda du séminaire

Matrice d'actions prioritaires

Quelques photos du gouvernement

Considérations générales

CONTEXTE

Par décret n°2011-101 du 1er juin 2011, le Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA, a formé un gouvernement dirigé par le Premier ministre SORO K. Guillaume et comprenant trente cinq (35) membres. Ce gouvernement s'est mis à la tâche afin de prendre en charge les problèmes nombreux et urgents du pays, l'objectif étant d'assurer un mieux-être aux ivoiriens.

Les 100 jours du Gouvernement sont échus. Et comme il est de tradition, un bilan des actions du Gouvernement, pendant cette période sera fait, à l'attention des populations ivoiriennes.

Les activités marquant cet événement sont programmées pour la période du 21 septembre au 13 octobre. Il s'agit principalement d'un déjeuner de presse pour informer les rédactions, d'un séminaire gouvernemental, d'un Conseil des ministres extraordinaire consacré au bilan des 100 jours de travail gouvernemental, d'un kit d'information multimédia et d'un plateau télévisé du Premier ministre pour présenter les premiers résultats de son action à la tête du Gouvernement.

OBJECTIF

Les 100 jours du gouvernement visent à rendre compte aux ivoiriens sur les actions majeures que les membres du Gouvernement ont posées et mises en œuvre cent (100) jours après la formation du Gouvernement depuis le 1er juin 2011.

CIBLE

La population en générale

RESULTATS ATTENDUS

Un état exhaustif des actions menées et des activités mises en œuvre (100) jours après la formation de l'équipe gouvernementale est fait et porté à la connaissance des ivoiriens par le gouvernement.

Les ivoiriens sont informés sur les actes majeurs, les actions posées et les activités mises en œuvres par le Gouvernement, cent (100) jours après la formation du Gouvernement et la prise de fonction de ses membres.



Rappel des priorités du Gouvernement identifiées pour 2011

Le Programme de Travail Gouvernemental (PTG) adopté à l'issue du séminaire gouvernementale qui s'est tenue les 4 et 5 juillet 2011, s'articulent autour de 14 axes stratégiques qui sont une déclinaison des priorités définies par Monsieur le Président de la République et s'appuyant sur trois documents de référence, à savoir :

- Le Programme de Gouvernement du Président de la République
- Le Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Rapide de Crédit (FRC) conclu avec le FMI
- Le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU)

LES 14 AXES STRATÉGIQUES

1. Assurer la sécurité au plan national, y compris celle des biens et des personnes
2. Assurer la réconciliation nationale et la cohésion sociale
3. Assurer la création d'emploi, notamment pour les jeunes
4. Assurer la relance des infrastructures économiques et la modernisation du système des transports
5. Accélérer la modernisation de l'agriculture
6. Assurer une gestion transparente et optimale des ressources énergétique et minières
7. Assurer le soutien au secteur privé
8. Assurer la redynamisation de la recherche scientifique
9. Renforcer la lutte contre la pauvreté
10. Assurer la réorganisation du système de santé
11. Accélérer la restructuration du système éducatif
12. Assurer l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement
13. Assurer la promotion du sport pour les jeunes
14. Promouvoir la bonne gouvernance

LES 6 GRANDES THÉMATIQUES RETENUES

1. Défense, Sécurité et Etat de droit
2. Education, Santé, Emploi et Affaires sociales
3. Economie et Secteur privé
4. Infrastructures
5. Environnement, Cadre de vie, Habitat et Services publics
6. Culture, Jeunesse et Sports.



Approche méthodologique du séminaire des 100 jours du Gouvernement

L'activité gouvernementale des 100 jours sera matérialisée à travers 3 niveaux d'actions : l'élaboration d'un document bilan – un séminaire gouvernemental – un conseil des Ministres extraordinaire.

L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT BILAN

Chaque ministère doit préparer un rapport synthétique (document narratif) de trois (03) pages maximum faisant le point des activités mises en œuvre au titre de son département. Tous les rapports doivent être remis au plus tard le 26 septembre à l'équipe de synthèse mise en place à la primature. Le document narratif se présente en trois (03) parties :

Les activités réalisées ou les acquis

Dans cette partie, il s'agira de décrire les activités majeures que le ministère a réalisées depuis la mise en place du Gouvernement (1er juin 2011) en faisant ressortir celles qui ont été réalisées dans le cadre du Programme de Travail Gouvernemental (PTG). Les éléments suivants sont à ressortir :

Les actions concrètes menées en faveur des populations ivoiriennes ;

Les infrastructures effectivement réalisées ou amorcées ;

Les travaux effectivement réalisés ;

Les décisions prises ayant contribué à la réalisation de certains problèmes majeures ;

Eventuellement les actions, outils et supports d'information et communication déployés au cours des 100 jours et leur impact sur la lisibilité et la visibilité du bilan global des 100 jours du Gouvernement.

Contraintes et difficultés

Les membres du Gouvernement indiqueront dans cette partie, les contraintes qui ont empêché ou freiné la mise en œuvre des activités (en particulier les activités programmées qui n'ont pu connaître un début de réalisation ou ont pris un retard dans leur mise en œuvre). En d'autres termes, quels sont les obstacles et les difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des activités du Ministère.

Perspectives

Dans cette troisième partie, il s'agira d'exprimer :

- comment lever les contraintes et difficultés pour permettre le démarrage des activités prévues et non réalisées ;
- les perspectives pour une reprise des activités qui connaissent des blocages ;
- les perspectives pour une bonne poursuite de la mise en œuvre des activités prévues.

LE SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL

Date, lieu et participants

Le séminaire sur l'évaluation du travail gouvernemental a été fixé aux lundi 10 et mardi 11 octobre 2011 à Abidjan, au Palais de la Présidence de la République. Ce séminaire se déroulera en une journée et demie. Il regroupera, sous la Présidence du Chef de l'Etat, le Premier ministre et l'ensemble des membres du Gouvernement. En plus de ces membres ministériels, l'on assistera à la participation des membres du Comité scientifique et du Comité d'organisation. Ils suivront les travaux en vue de préparer les comptes-rendus et conclusions du séminaire. Ce sont donc au total, près d'une soixantaine de personnes qui sont attendues.

Présentation du document-bilan par les ministres

La présentation des ministres se fera selon les six thématiques identifiées pour conduire le séminaire d'élaboration de la matrice d'actions (cf thématiques ci-dessus). A l'intérieur d'une thématique donnée, chaque ministre fera une présentation basée sur le document narratif décrit ci-dessus. La présentation se fera dans un intervalle de temps maximum de dix (10) minutes pour chaque ministre. Il est attendu des ministres que leur présentation se fasse par PowerPoint.

LE CONSEIL DES MINISTRES EXTRAORDINAIRE

Les actes du séminaire feront l'objet d'un document de travail qui sera soumis au Conseil des ministres spécial du mercredi 12 octobre. Ce document sera le résultat de la première évaluation du PTG depuis la mise en place du Gouvernement et fera l'objet d'un commentaire du Chef de l'Etat, au sortir du Conseil des ministres du 12 octobre.

Annexes

SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL BILAN DES 100 JOURS

PALAIS PRESIDENTIEL
Lundi 10 octobre 2011 (JOUR 1)

Matinée

HORAIRES	ACTIVITES	
9h00	Ouverture du séminaire	<i>OUVERT A LA PRESSE</i>
9h 05-9h15	Intervention liminaire de Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense	
9h15-9h30	Discours d'ouverture de Monsieur le Président de la République	
9h 30	Début des travaux de la journée	THEMATIQUES
9h30-9h40	Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur	<i>- Défense - Sécurité - Etat de droit</i>
9h40-9h50	Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Défense	
9h50-10h00	Ministre chargé des ex-Combattants et des Victimes de guerre	
10h00-10h10	Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice	
10h10-10h20	Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères	
10h20-10h30	Ministre chargé des Droits de l'Homme et des Libertés publiques	
10h30 11h15	Discussions	
11h15-11h30	Pause-café	
11h30-11h40	Ministre de l'Education nationale	<i>- Education - Santé - Emploi - Affaires sociales</i>
11h40-11h50	Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	
11h50-12h00	Ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle	
12h00-12h10	Ministre de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	
12h10-12h20	Ministre d'Etat, Minist.de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité	
12h20-12h30	Ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	
12h30-13h15	Discussions	
13h15	Déjeuner (in situ)	

Après-midi

14h30	Reprise des travaux	
14h30-14h40	Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement	<i>- Economie - Secteur privé</i>
14h40-14h50	Ministère de l'Economie et des Finances	
14h50-15h00	Ministre chargé de l'Intégration africaine	
15h00-15h10	Ministre de l'Industrie	
15h10-15h20	Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie	
15h20-15h30	Ministre de l'Artisanat et de la Promotion des PME	
15h30-15h40	Ministre des Ressources animales et halieutiques	
15h40-15h50	Ministre de l'Agriculture	
15h50-16h00	Ministre du Commerce	
16h00-16h50	Discussions	
16h50-17h00	Pause-café	
17h00-17h10	Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication	<i>Infrastructures</i>
17h10-17h20	Ministre des Transports	
17h20-17h30	Ministre des Infrastructures économiques	
17h30-18h00	Discussions	
18h00	Fin des travaux de la journée	

SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL BILAN DES 100 JOURS

PALAIS PRESIDENTIEL
Mardi 11 octobre 2011 (JOUR 2)

Matinée

HORAIRES	ACTIVITES	
8h00	Début des travaux de la journée	
8h 00-8h10	Ministre de l'Environnement et du Développement durable	- <i>Environnement</i> - <i>Cadre de vie</i> - <i>Habitat</i> - <i>Services publics.</i>
8h10-8h20	Ministre des Eaux et Forêts	
8h20-8h30	Ministre de la Salubrité urbaine	
8h30-8h40	Ministre de la Construction, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	
8h40-8h50	Ministre de la Promotion du Logement	
8h50-9h00	Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative	
9h00-10h00	Discussions	
10h00-10h20	Pause-café	
10h20-10h30	Ministre de la Communication	- <i>Economie touristique</i> - <i>Culture</i> - <i>Jeunesse</i> - <i>Sports</i>
10h30-10h40	Ministre de la Culture et de la Francophonie	
10h40-10h50	Ministre du Tourisme	
10h50-11h00	Ministre des Sports et Loisirs	
11h00-11h10	Ministre de la Promotion de la Jeunesse et du Service civique	
11h10-12h00	Discussion	
12h00	Déjeuner (in situ)	

Après-midi

14h30	Clôture du séminaire	OUVERT A LA PRESSE
14h30-14h40	Intervention de Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense	
14h40-15h00	Lecture des conclusions des travaux par le Ministre Porte parole du Gouvernement	
15h00-15h20	Discours de clôture du séminaire de Monsieur le Président de la République	
15H30	Fin du séminaire	

Conclusions du séminaire des 4 & 5 juillet 2011 (Matrice d'actions prioritaires)

Défense, Sécurité et Etat de droit

- Renforcer la lutte contre le phénomène du racket sous toutes ses formes ;
- Assurer plus efficacement la sécurité des personnes et des biens, avec un accent particulier mis sur la lutte contre les braquages, l'identification biométrique des éléments des forces ivoiriennes et leur dotation en moyens conséquents, la sécurisation des zones industrielles, la sécurisation de l'ouest du pays ;
- Traiter diligemment la question des ex-combattants et des ex-miliciens ;
- Clarifier la notion de victime de guerre ;
- Moraliser le milieu judiciaire ;
- Redynamiser la diplomatie ivoirienne ;
- Renforcer les relations avec les organisations des Droits de l'Homme

Education, Santé, Emploi et Affaires sociales:

- Promouvoir l'adéquation formation-emploi par le renforcement du partenariat public-privé ;
- Accorder une attention soutenue à l'organisation des examens de fin d'année, compte tenu des perturbations qu'a connues l'année scolaire 2010-2011 ;
- Réguler l'activité syndicale dans les établissements secondaires et universitaires ;
- Assainir le milieu de l'enseignement supérieur privé ;
- Améliorer la couverture sanitaire de l'ensemble du territoire national ;
- Elaborer une vraie politique du prix du médicament ;
- Prendre en charge la question de l'emploi des jeunes ;
- Faciliter l'adoption par ordonnance, du code des personnes et de la famille ;
- Mieux prendre en compte la transversalité du genre dans les secteurs publics et privés ;
- Favoriser une meilleure représentativité des femmes lors des élections législatives, municipales et des Conseils généraux à venir ;
- Prendre les textes de ratification et d'application relatifs aux droits des enfants.

Infrastructures

- Régler définitivement le problème des cessions illégales de terrain dans les zones portuaires, aéroportuaires et celui de l'occupation illégale des emprises des routes et ponts ;
- Améliorer la sécurité aéroportuaire pour obtenir la certification de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny ;
- Développer et diversifier les réseaux de transport, notamment la voie ferrée ainsi que les voies inter-états

Economie, Secteur privé:

- Produire des statistiques socio-économiques fiables et les actualiser régulièrement ;
- Réaliser le recensement général de la population et de l'habitation ;
- Reprendre la pratique de la planification stratégique ;
- Redimensionner le découpage administratif des régions en prenant en compte leur viabilité économique ;
- Impliquer le secteur privé dans la mobilisation des ressources financières ;
- Renforcer les capacités des ministères en matière de captation des flux financiers extérieurs;
- Achever la réforme de la filière café-cacao ;
- Publier les résultats de l'audit sur la filière café-cacao ;
- Initier des rencontres interministérielles périodiques sur les fondamentaux de l'économie ;
- Envisager des réallocations dans le budget 2011 pour tenir compte des actions prioritaires validées dans le cadre du séminaire gouvernemental ;
- Prendre les mesures nécessaires pour augmenter les capacités nationales de production d'énergie afin d'éviter tout risque de délestage ;
- Publier régulièrement les chiffres sur la production et la commercialisation des ressources pétrolières et minières du pays.

Environnement, Cadre de vie, Habitat et Services publics

- Faire des études approfondies relativement aux conséquences des déchets toxiques sur les populations ;
- Inventorier le patrimoine de l'Etat, tant en Côte d'Ivoire qu'à l'extérieur;
- Faire appliquer la réglementation en vigueur relative à la création d'espaces verts ;
- Mieux encadrer les importations de véhicules, matériels et équipements électroniques d'occasion ;
- Développer les plantations villageoises d'arbres et promouvoir le reboisement ;
- Envisager, en collaboration avec le Ministère de l'éducation Nationale, la possibilité de faire planter un arbre à chaque enfant par an ;
- Envisager la suspension temporaire de l'exploitation des forêts et procéder à un état des lieux ;
- Relancer le projet de création d'un centre d'enfouissement technique des déchets hors d'Abidjan ;
- Envisager la construction de villas d'hôtes à Abidjan et Yamoussoukro;
- Constituer des réserves foncières à affecter à la promotion du logement social et de l'industrie;
- Relancer l'habitat rural ;
- Relancer la politique de location-vente en matière d'habitat;
- Envisager la réglementation des coûts et conditions de location d'habitations.

Culture, Jeunesse, Sports

- Développer le partenariat avec le secteur privé pour financer le secteur du tourisme et de l'hôtellerie;
- Mettre un accent particulier sur la formation d'un personnel de haut niveau en matière de tourisme et d'hôtellerie ;
- Développer le tourisme intérieur ;
- Remettre à niveau les sites touristiques existants ;
- Développer le partenariat avec les grandes entreprises pour la promotion du sport en Côte d'Ivoire ;
- Développer le partenariat avec le secteur privé pour la modernisation des médias publics ;
- Engager la libéralisation de l'espace audio-visuel ;
- Mettre en place un cadre pour la prise en charge et la protection sociale des artistes et des sportifs.



Quelques photos du Gouvernement

